



Communiqué de presse

Publication du marché public, nouveau jalon pour un réseau de télécom « future proof »

LA RÉGION BRUXELLOISE À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU PARTENAIRE POUR SON RÉSEAU DE TÉLÉCOM IRISnet

BRUXELLES – 31 MAI 2011. **La Région de Bruxelles-Capitale a fait publier, le 31 mai 2011, l'avis de marché public avec publicité européenne en vue de désigner son nouveau partenaire pour la gestion de son réseau de télécom « future proof ». Les candidats potentiels ont jusqu'au 29 septembre 2011 pour soumettre une offre. L'attribution définitive du marché aura lieu dans le courant du premier semestre 2012. Le Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (CIRB) s'est vu confier par la Région la mission de mener à bien cette double opération.**

L'avis de marché peut être consulté à l'adresse : <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=92684>.

IRISnet est le réseau de télécom « future proof » de la Région de Bruxelles-Capitale. Il facilite la télécommunication entre les différentes administrations de la Région. L'an prochain, il soufflera ses dix bougies et se prépare dès lors à faire peau neuve. C'est le 26 avril 2012, en effet, que viendront à échéance le contrat décennal et sa prolongation signée fin avril 2010 liant la Région à ses partenaires actuels.

La Région et le CIRB, qui a établi le marché public au nom de la Région, partent donc à la recherche d'un nouveau partenaire privé pour gérer le réseau IRISnet.

122 institutions publiques – écoles, cabinets ministériels, CPAS, communes, hôpitaux, 4 des 6 zones de police, des autorités régionales et des administrations – ont adhéré au cahier des charges. Elles ont signé un mandat à cette fin.

Ce projet technologique de pointe a démontré tout son intérêt à cette occasion puisque plus de la moitié de ces mandants ne faisaient pas partie du premier contrat IRISnet 1.

Nouveau partenariat public-privé

Concrètement, deux lots sont soumis à la concurrence :

- Le premier lot concerne les données, la téléphonie fixe et les services de télécoms qui utilisent le réseau large bande, composé de 13 boucles de 72 fibres optiques sur plus de 200 kilomètres de long. Une société coopérative à responsabilité limitée (SCRL) sera créée à cette fin, associant la Région (actionnaire principal) et le partenaire privé. Ce dernier sera aussi chargé du fonctionnement opérationnel de la SCRL.
- Le deuxième lot porte sur la téléphonie mobile, pour un portefeuille d'au moins 9 000 cartes SIM.

Des tarifs bien plus avantageux

Madame Brigitte Grouwels, ministre régionale en charge de l'Informatique, a déclaré : « Avec IRISnet 2, nous parvenons à collaborer à un projet de haute technologie avec une large palette



de partenaires bruxellois. Mais nous réalisons aussi une bonne affaire sur le plan financier, car cette collaboration nous permet de bénéficier de tarifs bien plus avantageux que si chaque institution faisait un appel d'offre séparé. »

Contacts presse

Centre d'Informatique
pour la Région Bruxelloise

Tony DE COUX
Tél. : 0499 96 64
tdecoux@cirb.irisnet.be

Cabinet de la ministre en
charge de l'Informatique

Philippe VANSTAPEL
Tél. : 0499 58 89 22
pvanstapel@grouwels.irisnet.be



Économisez de l'encre en changeant de police ! Ce document est rédigé en Century Gothic. Selon une étude de l'Université Green Bay du Wisconsin, cette police nécessite environ 30 % d'encre en moins à l'impression que, par exemple, la police Arial.